

COMITÉ TECHNIQUE DE RÉSEAU DU 18 JUIN 2020**CADASTRE****SUITES DONNÉES AU RAPPORT DE LA MISSION IGF-CGEDD « QUEL AVENIR POUR LA MISSION TOPOGRAPHIQUE DU CADASTRE ? »**

À la demande des ministres, l'inspection générale des finances (IGF) et le conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) ont rendu le 25 juin 2019 leur rapport sur l'avenir de la mission topographique du cadastre.

Leurs conclusions confirment qu'au regard des évolutions techniques et technologiques, la mission topographique du cadastre peut et doit s'adapter. Elles réaffirment aussi la cohérence et la complémentarité des deux autres fonctions, fiscale et foncière, exercées par la DGFIP dans ce domaine.

Aussi, dans le prolongement de ces travaux des deux corps d'inspection, sera engagé en 2020 un travail commun DGFIP-IGN d'approfondissement des recommandations sur les missions présentant des perspectives avérées d'optimisation et de modernisation des processus et de synergie évidente entre les deux institutions.

À ce titre, les travaux porteront sur la mise à jour et la représentation du bâti, la diffusion des données topographiques et l'amélioration de la géométrie globale du plan cadastral, comprenant un bilan du projet de la représentation parcellaire cadastrale unique (RPCU) aux termes des travaux dans les départements de pré-généralisation.

Conformément à la lettre d'orientation des ministres, ils viseront à proposer des modalités permettant de confier à l'IGN :

– l'entretien de la représentation du bâti de référence, en identifiant les évolutions réglementaires, méthodologiques, normatives et informatiques nécessaires afin de garantir la qualité de la représentation du bâti sur le plan cadastral attendue par ses usagers.

Ces travaux devront en outre permettre la mise en place d'une plate-forme collaborative, sous responsabilité de l'IGN, permettant à la DGFIP, voire à d'autres acteurs, de contribuer à la mise à jour du bâti à la faveur de l'exercice de leurs missions ;

– la diffusion des données topographiques en répondant au mieux aux besoins des différents usagers par l'adoption d'un vecteur de diffusion si possible unique.

L'amélioration globale de la géométrie et de la continuité du plan cadastral restant, par ailleurs, un objectif important, attendu notamment par les collectivités territoriales et les opérateurs de réseaux, le projet en cours de la RPCU, destiné à obtenir un plan continu et mieux géoréférencé sera poursuivi en vue d'achever les travaux dans les six départements de pré-généralisation et de tester sur un département supplémentaire la nouvelle version de l'outil de production en cours de développement. Un bilan d'évaluation sera réalisé aux termes de ces travaux.

Les conclusions de ces travaux étaient initialement attendues pour le premier semestre 2020 s'agissant de la diffusion des données topographiques, fin 2020 pour la représentation du bâti et mi-2021 pour le bilan d'évaluation de la RPCU. Au regard de l'impact de la crise sanitaire sur l'avancement des travaux, ces échéances devront être revues en lien avec l'IGN.